

de décembre, A.D. 1892, l'honorable Auguste Réal Angers, C. P., pour la division de La Vallière, dans la province de Québec, à la place de l'honorable A. H. Paquet, décédé.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 24 décembre 1892.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat, par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du seizième jour du mois de décembre, A.D. 1892, John Nesbitt Kirchoffer, écuyer, avocat de la ville de Brandon, pour la province de Manitoba.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A ÉDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Mackenzie Bowell a été introduit par les honorables messieurs Smith et Clemow.

L'honorable M. Bowell a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Stanley de Preston.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A Notre fidèle et bien aimé l'honorable Mackenzie Bowell, membre de Notre Conseil Privé du Canada, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre Puissance, et Nous vous commandons, que toutes difficultés et excuses cessantes, vous soyiez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.